

L'Étang Bleu et les Étangs de Clairey en pleine forêt



Visorando



Randonnée n°28941687

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Promenade aventureuse à travers une forêt diversifiée, le long de nombreux étangs à Clairey, l'Étang Bleu et le Morillon, le Musée du Verre, du Fer et du Bois, et la ferme de myrtilles à Briseverre.

Durée :	4h 45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14,72 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	188 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	188 m	Commune :	Claudon (88410)
Point haut :	471 m		
Point bas :	318 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Garez-vous à l'Éco-Camping de la clairière du Verbamont (parking non privé) ou alternativement en contrebas du camping (3 places).

(D/A) Dos au camping, partez à gauche en direction de La Hutte. Dans le large virage à droite, à main gauche, se trouve l'entrée du Chemin de l'Arboretum.

(1) Empruntez celui-ci, parallèlement à la rue, en direction de La Hutte. Après quelques centaines de mètres, retrouvez la route du camping. Continuez tout droit, franchissez le pont sur l'Ourche et arrivez à un carrefour.

(2) À l'embranchement vers la Hutte, laissez le chemin de gauche et montez tout droit une centaine de mètres jusqu'à une maison.

(3) Juste après la maison, empruntez un escalier sur la droite qui mène dans la forêt. Suivre la flèche en peinture rose. Après un virage à 90° à droite, poursuivez au Sud-Est et rejoignez l'intersection avec la Tranchée de Sainte-Marie et un large chemin balisé Triangle Rouge.

(4) Continuez tout droit, direction Est-Nord-Est. Environ 200 m après un virage à droite, le chemin rejoint la route D5d, en face d'un parking et d'une aire de pique-nique.

À une centaine de mètres à droite se trouve le Musée du Fer, du Verre et du Bois. Voir Informations pratiques.

(5) Depuis l'aire de pique-nique, prenez à droite, vers l'Est, la Route de Clairey. Quelques dizaines de mètres avant l'école, rejoignez une route forestière part à gauche (non représentée sur la carte IGN)

(6) Empruntez cette route en suivant le balisage Triangle Rouge jusqu'à l'intersection avec la Tranchée de Clairey.

(7) Traversez et continuez tout droit sur le petit sentier, puis immédiatement à droite dans la forêt. Suivez la route le long des étangs jusqu'à l'embranchement avec la route goudronnée.

(8) Tournez à droite et traversez l'Ourche en direction de La Grange Bresson et continuez jusqu'à la 1^{re} intersection de la Grange Bresson.

(9) Prenez la route à gauche qui mène dans la forêt. Après le virage à droite, continuez tout droit en passant l'Étang Coné-Fontaine (l'Étang Bleu)

Points de passages

D/A Camping La Clairière du Verbamont
N 48.044018° / E 6.08012° - alt. 345 m - km 0

1 Entrée haute côté camping de l'arboretum - Arboretum de la Hutte Verbamont
N 48.045428° / E 6.079739° - alt. 336 m - km 0.19

2 Carrefour La Hutte - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône
N 48.043196° / E 6.086438° - alt. 327 m - km 0.89

3 Escalier sur le chemin vers Hennezel - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône
N 48.043846° / E 6.085869° - alt. 318 m - km 0.98

4 Carrefour Tranchée de Sainte-Marie
N 48.039824° / E 6.095156° - alt. 380 m - km 1.87

5 D5d - Aire de pique-nique - Musée du verre, du fer et du bois (Hennezel)
N 48.041108° / E 6.105049° - alt. 406 m - km 2.67

6 École de Clairey
N 48.040845° / E 6.110034° - alt. 408 m - km 3.06

7 Carrefour Clairey
N 48.041671° / E 6.116233° - alt. 431 m - km 3.55

8 Carrefour route goudronnée - La Grange Bresson
N 48.047242° / E 6.12681° - alt. 417 m - km 4.59

9 Entre les maisons - la Grange Bresson
N 48.046168° / E 6.126013° - alt. 416 m - km 4.72

10 Carrefour et vue sur des millions de bluets
N 48.021151° / E 6.124566° - alt. 471 m - km 8.35

11 Carrefour en T - La Planchotte
N 48.02456° / E 6.103393° - alt. 445 m - km 10

12 Tranchée de la Fontaine aux Cerfs
N 48.020194° / E 6.101135° - alt. 455 m - km 10.63

puis poursuivez le chemin sur 1,5 km jusqu'à un carrefour avec la Tranchée de Gruey.

(10) Tournez à droite sur la Tranchée de Gruey, aux deux carrefours suivants, allez tout droit et continuez jusqu'à la jonction en T de la Planchotte/Clairey.

(11) Partez à gauche, passez la Planchotte et tournez à nouveau à gauche en prenant la Tranchée de la Haute Saône sur quelques centaines de mètres.

(12) Prenez la première tranchée à droite (Tranchée de la Fontaine aux Cerfs), tout droit jusqu'au croisement de quatre chemins.

(13) Virez à droite et suivez le balisage Triangle Rouge. Au croisement avec une route, continuez en face, légèrement à gauche, vers La Hutte. Filez en ligne droite jusqu'à un chemin transversal. Virez à gauche et atteignez Henricel.

(14) Tournez à droite et continuez sur la route forestière, direction Nord, jusqu'au retour au parking de la Clairière du Verbamont **(D/A)**.

13 Carrefour en croix
N 48.022663° / E 6.089661° - alt. 407 m -
km 11.52

14 Henricel
N 48.03364° / E 6.077091° - alt. 358 m - km 13.51

D/A Camping La Clairière du Verbamont
N 48.044132° / E 6.080234° - alt. 343 m -
km 14.72

Informations pratiques

(5) Aire de pique-nique au Musée de verre, du fer et du bois. Vous pourrez visiter le musée les après-midi de Pâques, à la Toussaint. Le musée se situe à 100 m au Sud du parcours.

(D/A) [Éco-camping de la Clairière du Verbamont](#).

A proximité

Musée du Verre, du Fer et du Bois.

Les Étangs de Clairey.

L'Étang Coné-Fontaine (se baigner).

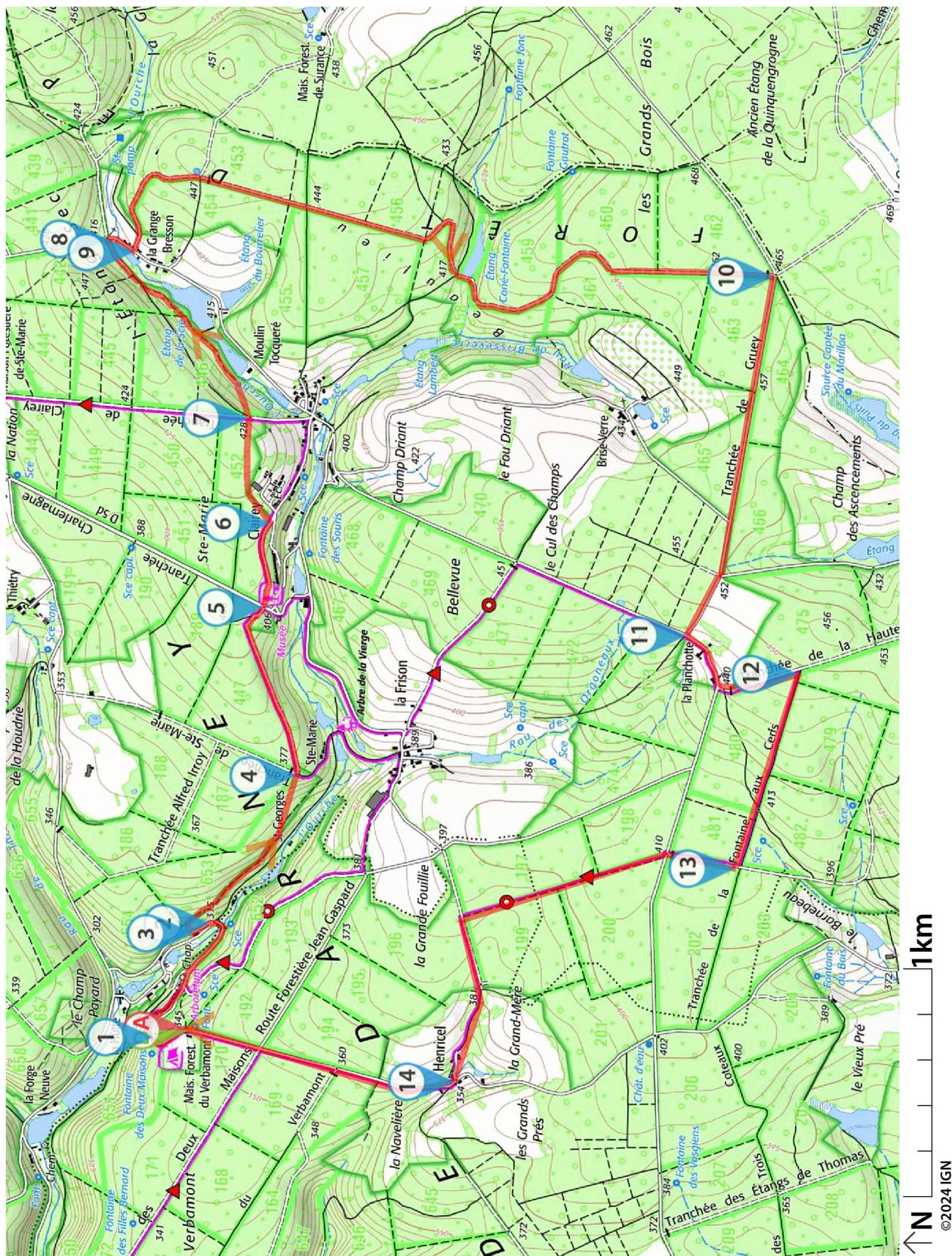
La ferme de myrtilles à Briseverre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-foret-et-eau/>

En savoir plus :

Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



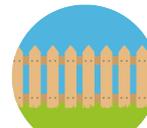
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.